



AVIS DE PUBLICITÉ COMPLÉMENTAIRE MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

1) Numéro de référence de l'avis envoyé à la publication au BOAMP et JOUE : 20170426-006336 (17-166782-001).

2) Identification de l'organisme qui passe le marché : La Communauté de Communes du Pays Rhénan - 32, rue du Général de Gaulle 67410 DRUSENHEIM - Tél : 03.88.06.74.30 - Courriel : contact@cc-paysrhenan.fr

3) Pouvoir Adjudicateur : Monsieur Louis BECKER, Président de la Communauté de Communes du Pays Rhénan.

4) Type de procédure : Appel d'offres ouvert (articles 66 et 67, 68 du Décret 2016-360 du 25 mars 2016).

5) Objet du marché : Reconstruction de la piscine intercommunale du Pays Rhénan.

6) Allotissement :

La consultation est décomposée en 18 lots ci-dessous énumérés :

Pour information, un lot 1 Désamiantage - Démolition fait partie de l'opération mais a été lancé de manière anticipée dans une consultation précédente.

Lot	Désignation	Numéros CPV
02	Gros-œuvre	45262311
03	Charpente métallique	45262400
04	Couvertures – Bardage - Etanchéité	45261420
05	Menuiseries aluminium extérieures et intérieures - Vitrierie	45421000
06	Menuiseries intérieures	45421000
07	Serrurerie	44316500
08	Plomberies / Sanitaire	45330000
09	Traitement d'eau	45232430
10	Chauffage – Ventilation	45331000
11	Electricité – Courants forts et faibles	45311000
12	Contrôle d'accès	45311000
13	Plafonds suspendus	45410000
14	Revêtement carrelage faïence	45431000
15	Revêtement façade – Peinture - Nettoyage	45443000 / 45442100 / 90910000
16	Bassins inox revêtu	45212212
17	Casiers - Vestiaires	45421000
18	VRD	32400000
19	Espaces verts	45112710

7) Tranches optionnelles : non.

8) Variantes : les variantes sont interdites, sauf pour les lots 03 (charpente métallique) et 16 (bassins inox revêtu), selon les modalités fixées à l'article 2.2. du règlement de consultation.

9) Conditions particulières d'exécution : conformément aux dispositions de l'article 38 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2016 relative aux marchés publics, la présente consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social dont le détail est indiqué dans le C.C.A.P.

10) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui.

11) Modalités essentielles de financement : Fonds propres de la collectivité.

12) Délai d'exécution : Le délai global d'exécution du marché est de 14 mois (tous corps d'état lots 02 à 19) à compter de la date fixée par l'ordre de service délivré au lot n° 02 gros-œuvre.

13) Date prévisionnelle de démarrage des travaux : démarrage par le lot n°02 gros-œuvre à partir de début août 2017.

14) Retrait du dossier de consultation : Dossier téléchargeable sur notre profil acheteur : www.marches-securises.fr

15) Modalités de transmission des dossiers par les candidats : Renvoi au règlement de consultation.

16) Date limite de réception des plis : Le mercredi 31 mai 2017 à 12 heures.

17) Jugement des offres : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.

18) Délais de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

19) Renseignements complémentaires : voir règlement de consultation.

20) Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle les recours peuvent être introduits : Tribunal Administratif de Strasbourg - 31, avenue de la Paix – 67000 Strasbourg -Tél 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66.

21) Date d'envoi de l'avis à la publication complémentaire : Le 28 avril 2017.

Louis BECKER
Président de la Communauté de Communes
Du Pays Rhénan